

**LA MAISON DU THEATRE**

**Association Loi 1901**

12 rue Claude Goasdoué

**29200 BREST**

---

Rapports du  
Commissaire aux Comptes  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

## **LA MAISON DU THEATRE**

Association Loi 1901

12 rue Claude Goasdoué

**29200 BREST**

---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

---

Brest, le 29 avril 2015

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**association LA MAISON DU THEATRE** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptable relatives à la comptabilisation des opérations courantes de l'association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables, et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Brest, le 29 avril 2015

SAS BLECON ET ASSOCIES  
Représentée par Thierry LE LANN



Commissaire aux Comptes

**BILAN ACTIF**

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	27 452	24 386	3 066	5 330	-2 264	-42.48	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	882	127	755		755		
	Autres immobilisations corporelles	50 702	42 897	7 805	13 826	-6 021	-55	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	229		229	229				
<b>TOTAL I</b>	79 265	67 410	11 855	19 385	-7 530	-38.84		
Comptes de liaison								
<b>TOTAL II</b>								
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 149		1 149	9 430	-8 281	-87.82	
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	8 690		8 690	17 914	-9 224	-51.49	
	Autres créances	154 681		154 681	99 192	55 488	55.94	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	470 496		470 496	452 605	17 890	3.95		
Charges constatées d'avance (3)	2 183		2 183	9 421	-7 238	-76.83		
<b>TOTAL III</b>	637 198		637 198	588 562	48 636	8.26		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	716 463	67 410	649 053	607 947	41 107	6.76		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2014	31/12/2013	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	92 234	69 504	22 731	32.70
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>36 309</b>	<b>22 731</b>	<b>13 578</b>	<b>59.73</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 739	6 498	-3 759	-57.84	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	<b>TOTAL I</b>	<b>131 282</b>	<b>98 732</b>	<b>32 550</b>	<b>32.97</b>
	<b>Comptes de liaison</b>				
	<b>TOTAL II</b>				
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	16 262	15 864	398	2.51
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	4 000	3 000	1 000	33.33
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	<b>TOTAL III</b>	<b>20 262</b>	<b>18 864</b>	<b>1 398</b>	<b>7.41</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		1 178	-1 178	-100.00
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	396 191	375 762	20 429	5.44
	Dettes fiscales et sociales	86 388	101 149	-14 761	-14.59
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 094	2 606	1 489	57.13
Instrument de trésorerie					
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	10 836	9 656	1 180	12.22
	<b>TOTAL IV</b>	<b>497 509</b>	<b>490 351</b>	<b>7 158</b>	<b>1.46</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>649 053</b>	<b>607 947</b>	<b>41 107</b>	<b>6.76</b>

Documents soumis  
au contrôle de  
la Commission des  
Comptes

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an  
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

486 673      480 695  
                    1 178

COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis  
au contrôle au  
Commissaire aux comptes

	Exercice N		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12
			Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises	1 173	624	549	88.05
Production vendue de Biens et Services	82 351	78 899	3 452	4.37
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 103 514	1 106 417	-2 903	-0.26
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	546	8 091	-7 546	-93.26
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	495	9	486	NS
<b>TOTAL I</b>	<b>1 188 078</b>	<b>1 194 040</b>	<b>-5 962</b>	<b>-0.50</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises	879		879	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	693 070	639 939	53 131	8.30
Impôts, taxes et versements assimilés	13 477	31 922	-18 445	-57.78
Salaires et traitements	324 791	354 983	-30 192	-8.51
Charges sociales	117 866	140 867	-23 001	-16.33
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 710	14 113	-3 403	-21.11
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	398		398	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	526	1	525	NS
<b>TOTAL II</b>	<b>1 161 716</b>	<b>1 181 824</b>	<b>-20 109</b>	<b>-1.70</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>26 363</b>	<b>12 216</b>	<b>14 147</b>	<b>115.81</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

\* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

Documents soumis  
au contrôle de  
la Commission  
des Comptes

	Exercice N	Exercice N-1	Écart N / N-1 *	
	31/12/2014	31/12/2013	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	4 170	4 868	-698	-14.33
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	<b>4 170</b>	<b>4 868</b>	<b>-698</b>	<b>-14.33</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>4 170</b>	<b>4 868</b>	<b>-698</b>	<b>-14.33</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>30 533</b>	<b>17 084</b>	<b>13 449</b>	<b>78.72</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 438	2 345	-907	-38.68
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 425	8 556	869	10.16
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>10 863</b>	<b>10 901</b>	<b>-38</b>	<b>-0.35</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	303	1 430	-1 128	-78.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>303</b>	<b>1 430</b>	<b>-1 128</b>	<b>-78.84</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>10 561</b>	<b>9 471</b>	<b>1 090</b>	<b>11.51</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Autres taxes (IX)	3 735	824	2 961	359.34
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>1 203 112</b>	<b>1 209 809</b>	<b>-6 697</b>	<b>-0.55</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>1 165 803</b>	<b>1 184 079</b>	<b>-18 275</b>	<b>-1.54</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>37 309</b>	<b>25 731</b>	<b>11 578</b>	<b>45.00</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 000		3 000	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 000	3 000	1 000	33.33
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>36 309</b>	<b>22 731</b>	<b>13 578</b>	<b>59.73</b>

\* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois



ANNEXE

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes  
Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 649 053.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 188 078.26 Euros et dégageant un excédent de 36 308.66 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations relatives au CICE

#### Informations relatives à la comptabilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Sur l'exercice il a été comptabilisé au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), une créance sur le Trésor Public au débit du compte 444 - Etat Impôt sur les Excédents, en contrepartie d'une minoration des frais de personnel en compte 649, pour un montant de 15 262 €, calculé sur les salaires éligibles versés en 2014.

#### Informations relatives à l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :

- d'investissement
- de formation
- de couverture des besoins en fonds de roulement

ANNEXE

Document soumis  
Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	26 462	990
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			882
Installations générales agencements aménagements divers	9 671		
Matériel de transport	41 203		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 101		1 308
TOTAL	67 975		2 190
Prêts, autres immobilisations financières	229		
TOTAL	229		
TOTAL GENERAL	94 666		3 18

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		27 452	27 452
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			882	882
Installations générales agencements aménagements divers			9 671	9 671
Matériel de transport		14 130	27 073	27 073
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 451	13 959	13 959
TOTAL		18 581	51 584	51 584
Prêts, autres immobilisations financières			229	229
TOTAL			229	229
TOTAL GENERAL		18 581	79 265	79 265

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	21 131	3 254	24 385
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			127	127
Installations générales agencements aménagements divers	5 139	1 641		6 780
Matériel de transport	34 609	3 283	14 130	23 762
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 402	2 405	4 451	12 356
TOTAL	54 150	7 455	18 581	43 024
TOTAL GENERAL	75 281	10 710	18 581	67 410

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 254				
Instal.techniques matériel outillage indus.	127				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 641				
Matériel de transport	3 283				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 405				
TOTAL	7 455				
TOTAL GENERAL	10 710				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	15 864	398			16 262
TOTAL	15 864	398			16 262
TOTAL GENERAL	15 864	398			16 262
dont dotations et reprises d'exploitation		4 398			

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	229	229	
Autres créances clients	8 690	8 690	
Impôts sur les bénéfices	12 652	12 652	
Taxe sur la valeur ajoutée	70 476	70 476	
Débiteurs divers	71 552	71 552	
Charges constatées d'avance	2 183	2 183	
TOTAL	165 782	165 782	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	396 191	396 191		
Personnel et comptes rattachés	26 600	26 600		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 767	50 767		
Taxe sur la valeur ajoutée	178	178		
Autres impôts taxes et assimilés	8 844	8 844		
Autres dettes	4 094	4 094		
Produits constatés d'avance	10 836	10 836		
TOTAL	497 509	497 509		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau et logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	71 552
Total	71 552

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014  
Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	
- Subvention 2014 pour la prise en charge de Marc LE PAGE	52 085
- Recettes coproduction à recevoir	1 532
- Remboursement des tickets restaurants	252
- Solde indemnité journalière 2014	431
- Solde subvention région bretagne 2014	12 500
- Solde aide FONJEP 2014	1 252
- Aide spectacle vivant 2014	3 500
Total	71 552

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	374 172
Dettes fiscales et sociales	47 441
Total	421 613

ANNEXE

Document soumis  
Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS FACT NON PARVENUES	
- SACD: Droit d'auteur	130
- BLECON: Mission de commissariat aux comptes	3 444
- OCB: Honoraires comptable	5 028
- VILLE DE BREST : Frais de personnel exterieur 2013	48 000
- VILLE DE BREST : loyer	252 000
- Frais d'electricité	1 299
- Frais postaux	148
- VILLE DE BREST : Frais de personnel exterieur 2014	52 085
- Frais gaz	1 566
- Frais de coréalisation	3 704
- Frais de coréalisation	321
- SACEM: Droit d'auteur	257
- FNP - JULIE LEFEVRE	600
- Frais de réception	73
- Frais de télécommunication	503
- Frais d'écritures	296
- Frais de formation	4 717
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	
- Dettes provisionnées pour congés a payer	26 600
AUTRES CHARGES A PAYER	
- Charges sociales sur dettes prov. pour congés payer	11 997
AUTRES CHARGES A PAYER	
- Taxe d'apprentissage	2 024
- Formation continue	5 214
- Taxe sur les salaires	1 606
<b>Total</b>	<b>421 613</b>

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		2 183
<b>Total</b>		<b>2 183</b>
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		10 836
<b>Total</b>		<b>10 836</b>

ANNEXE

Documents soumis  
Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CIEL : Maintenance logiciel	1 585		
- BNP - Location photocopieur	598		
Total	2 183		

**Détail des produits constatés d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- Recettes stages de formation 2014	7 302		
- Recettes abonnement annuel 2014	3 534		
Total	10 836		

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagement en matière de pensions et retraites**

En 2008, l'association a comptabilisé pour la première fois, une provision constatant ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière.

L'évaluation de ces engagements a été faite conformément aux règles prévues par la convention collective "ARTISTIQUE: ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES" appliquée par l'association.

Indemnités de fin de carrière à verser : 177 529 €

Valeur probable des indemnités à verser : 123 213 €

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 69 313 €

Dette actuarielle : 16 262 €

## **LA MAISON DU THEATRE**

Association Loi 1901

12 rue Claude Goasdoué

**29200 BREST**

---

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

---



## RAPPORT DE L'ARTICLE L. 612-5

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Brest, le 29 avril 2015

SAS BLECON ET ASSOCIÉS  
Représentée par Thierry LE LANN



Commissaire aux Comptes